

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020446 – ASA 31/051/02

Informations complémentaires sur l'EXTRA 23/02 (ASA 31/025/02 du 22 mars 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

NÉPAL

Mana Kaji Manandhar (h), 31 ans, propriétaire d'une maison de thé
Sankha Narayan Dangol (h), 22 ans, charpentier
Narayan Das Dangol (h), 25 ans, mécanicien
Suraj Dangol (h), 17 ans, étudiant

Personne tuée :

Kancha Dangol (h), charpentier

Londres, le 11 juillet 2002

Narayan Das Dangol et Sankha Narayan Dangol ont été remis en liberté le 22 mars 2002. Suraj Dangol et Mana Kaji Manandhar ont été relâchés le 29 mai. Tous ont subi de terribles tortures pendant qu'ils étaient détenus par l'armée.

Ces quatre hommes, ainsi qu'un cinquième homme, Kancha Dangol, qu'on a retrouvé mort à la suite d'un coup de feu, ont été arrêtés par des soldats le 15 mars au village de Saraswoti à Tokha (Katmandou). Après leur arrestation, ils ont, semble-t-il, été conduits au camp militaire de Sivapur, non loin de Tokha, où ils ont été interrogés sur leurs liens présumés avec le mouvement maoïste.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.

Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*